

Patrick BLOCHE
Député de Paris (11^e-12^e)
Président du Groupe Socialiste
et Radical de Gauche au Conseil de Paris
Conseiller délégué du 11^{ème} arrondissement

Paris, 14 JUIN 2007

Monsieur Jean-François GUEULLETTE
Directeur Général de l'OPAC
OPAC
49, rue du Cardinal Lemoine
75005 Paris

Notre référence : TM/02.07/35

Signale!

Monsieur le Directeur Général,

Mon attention a récemment été appelée par les riverains du 22, rue Basfroi, situé dans le 11^{ème} arrondissement de Paris, sur le devenir de cet immeuble.

Comme vous le savez, ce bâtiment, aujourd'hui en mauvais état, représente néanmoins un intérêt architectural et historique. Les riverains souhaiteraient à ce titre qu'il fasse l'objet d'une réhabilitation de caractère.

Très attachés à la sauvegarde du « cachet » du 22, rue Basfroi et des parcelles voisines des 20 et 24 de la même rue, ils ont également émis le souhait d'être régulièrement tenus informés de leur devenir, et, dans la mesure du possible, de pouvoir tenir un rôle participatif dans les décisions qui conduiront à leur aménagement.

C'est pourquoi il me serait particulièrement agréable que les demandes d'information émanant de ces riverains, et particulièrement ceux participant aux travaux du Conseil Consultatif de Quartier, puissent faire l'objet d'une bienveillante attention de votre part.

Assuré de l'intérêt que vous porterez à ma démarche, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs *et les plus amicaux.*

Patrick Bloche
Patrick BLOCHE

Patrick BLOCHE
Député de Paris (11^e-12^e)
Président du Groupe Socialiste
et Radical de Gauche au Conseil de Paris
Conseiller délégué du 11^{ème} arrondissement

Paris, 14 JUIN 2007

Monsieur Jean-Yves MANO
Adjoint au Maire de Paris
chargé du Logement
9, place de l'Hôtel de Ville
75196 Paris RP

Notre référence : TM/06.07/65

Signalé!

Monsieur le Maire, *Cheer Jean-Yves,*

Mon attention a récemment été appelée par les riverains du 22, rue Basfroi, situé dans le 11^{ème} arrondissement de Paris, sur le devenir de cet immeuble.

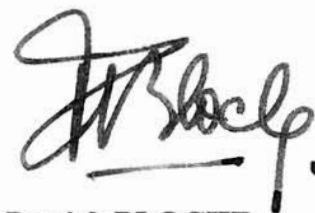
Comme vous le savez, ce bâtiment, aujourd'hui en mauvais état, représente néanmoins un intérêt architectural et historique. Les riverains souhaiteraient à ce titre qu'il fasse l'objet d'une réhabilitation de caractère.

Très attachés à la sauvegarde du « cachet » du 22, rue Basfroi et des parcelles voisines des 20 et 24 de la même rue, ils ont également émis le souhait d'être régulièrement tenus informés de leur devenir, et, dans la mesure du possible, de pouvoir tenir un rôle participatif dans les décisions qui conduiront à leur aménagement.

C'est pourquoi il me serait particulièrement agréable que les demandes d'information émanant de ces riverains, et particulièrement ceux participant aux travaux du Conseil Consultatif de Quartier, puissent faire l'objet d'une bienveillante attention de votre part.

Assuré de l'intérêt que vous porterez à ma demande je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

En fidèle amitié,



Patrick BLOCHE